

Projet GIZ/GREEN JOBS

Renforcement des capacités techniques des membres des coopératives de caroubier au niveau de la région Béni Mellal khénifra

Table des matières

1. Contexte général :	1
2. Objectifs :	2
3. Déroulement de la consultation	2
4. Profils requis	2
5. Dossier de soumission	3
6. Evaluation des offres	4
7. Livrables attendus	4
8. Calendrier et délais	4
9. Confidentialité	4
Annexe 1 : modèle pour le tableau de calcul de votre offre financière	5

1. CONTEXTE GENERAL :

Le projet « Promotion de l'emploi des jeunes à travers les métiers ruraux et de montagne – Green Jobs » est mis en œuvre par la GIZ en partenariat avec le Département des Eaux et Forêts, l'Union Européenne (pour sa composante de cofinancement) .L'ensemble des partenaires se sont fixé un objectif d'améliorer la situation de l'emploi des populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, en zones rurales et de montagne à travers des métiers verts tout en garantissant une gestion durable des ressources naturelles. Pour cela, le projet est organisé en 2 axes d'intervention, à savoir : (I) La formation professionnelle, (II) L'entrepreneuriat rural. Il opère dans les domaines de valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité, notamment l'écotourisme, la valorisation des produits de terroir y compris les plantes aromatiques et médicinales ainsi que l'aquaculture continentale.

Dans le cadre des activités du projet green jobs, plusieurs chaînes de valeur ont été identifiées dont la chaîne de valeur du caroubier.

La présente consultation vise à renforcer les capacités techniques des membres des coopératives de caroubier au niveau de la région Béni Mellal khénifra et cela, afin de les outiller pour améliorer les conditions et la qualité de leur travail.

2. OBJECTIFS :

L'objectif global consiste en l'exécution des modules de formation techniques et bonnes pratiques relatives à la chaîne de valeur du caroubier.

L'objectif spécifique de la présente consultation étant la mise en œuvre des modules développés (les modules de formations seront remis au BET qui sera sélectionné) au profit de 100 membres des coopératives de caroubier relevant de la région béni mellal khénifra.

3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La formation se déroulera en 5 sessions de 4 jours par session pour couvrir 4 modules selon la répartition du tableau ci joint :

Module	Eléments de modules	Volume horaire
Module 1 : La production en pépinière des plants de caroubier ;	Les techniques de productions des plants de caroubier	2jours
	L'itinéraire techniques détaillé	
	Le transport et la plantation des plants	
Module 2 : Les techniques de multiplication et de l'amélioration de la production (greffages, , etc.) ;	Les critères de sélection des arbres à greffer	1 journée
	Différentes techniques de greffage	
Module 3 : Les bonnes pratiques de cueillette, ramassage, transport et stockage	Techniques de cueillette et ramassage	0,5 journée
	Conditions de transport et stockage	
Module 4 : La transformation et valorisation des gousses de caroubier	Aperçu sur les techniques de transformation et valorisation des gousses de caroubier	0,5 journée

Les modules sont déjà préparés en langue française et arabe avec les supports de la formation.

4. PROFILS REQUIS

Le BET s'engage à mobiliser deux experts ayant les profils suivants :

1.1 Expert1 :

Qualification générale (point 1.1.1 du schéma d'évaluation) :

- **Formation :** Spécialiste en biologie végétale, valorisation des ressources naturelles
- **Expérience professionnelle :**
 - o 10 ans d'expériences au minimum
 - o Connaissance des approches de développement durable des chaînes de valeur (ex. Value Links...) ;
 - o Expérience en matière de développement de module et animation de session de formation
 - o Très bonne connaissance de la chaîne de valeur du caroubier dans la région beni mellal khénifra

Connaissances en langues (point 1.1.3 du schéma d'évaluation) :

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe et de l'amazigh.

1.2 Expert2 :

Qualification générale (point 1.2.1 du schéma d'évaluation) :

- **Formation :** Spécialiste en horticulture
- **Expérience professionnelle :**
 - o 10 ans d'expériences au minimum
 - o Connaissance avérée dans le domaine des pépinières
 - o Très bonne connaissance de la chaîne de valeur du caroubier dans la région beni mellal khénifra

Connaissances en langues (point 1.2.3 du schéma d'évaluation) :

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe et de l'amazigh.

5. DOSSIER DE SOUMISSION

Le mandataire doit fournir **UNE OFFRE TECHNIQUE**, un document suffisamment détaillé du déroulement de chacune des missions, y compris :

- Une approche méthodologique (*point 2.2 du schéma d'évaluation technique*),
- Un chronogramme d'exécution détaillé (*point 2.3 du schéma d'évaluation technique*)

La compréhension des TDRs (*point 2.1 du schéma d'évaluation technique*),

- Les CVs des expert.es. proposé.es
- **OFFRE FINANCIERE** exprimée en DH/H/J conforme aux tableaux dans l'annexe 1

6. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation globale (en %) équivaut à 35% de l'évaluation de la conception (offre technique) et 35% de l'évaluation du personnel (CVs) et 30% de l'offre financière (offre la plus avantageuse / prix du soumissionnaire).

7. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus de la présente consultation sont les suivants :

1. Note méthodologique
2. Fiche d'évaluation des participants
3. CR de chaque session de formation incluant la liste des participants
4. Rapport de la formation avec la synthèse de l'évaluation globale

8. CALENDRIER ET DELAIS

Le prestataire dispose d'un effort de 22 H/J (y compris les déplacements et la rédaction des notes et du rapport final) sur une période allant du 1er octobre 2022 jusqu'au 30 décembre 2022.

La répartition des jours de travail pour la réalisation de chaque activité figure dans le tableau ci-après :

Missions	Jours
Exécution des modules développés pour 5 groupes	20
Rapport final et améliorations des modules	2
Total	22

La répartition des jours de travail par expert :

Expert	Jours
Expert 1	17
Expert 2	05
Total	22

9. CONFIDENTIALITE

Le prestataire de mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

ANNEXE 1 : MODELE POUR LE TABLEAU DE CALCUL DE VOTRE OFFRE FINANCIERE

Nous vous remercions de nous transmettre votre proposition financière sous le format d'un devis en bonne et due forme avec entête, pied de page, cachet et signature et prière de détailler les frais de déplacement qui sont liée au repas, l'hébergement & transport selon les taux journaliers de l'annexe 1 des TDRs :

Désignations	CU (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
Honoraires journaliers			
Honoraires journaliers			
Frais de déplacements			
Perdiem Repas 1	351,00 dh		
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 dh		
Perdiem Repas 3 (Aller – retour le même jour)	117,00 dh		
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00dh/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord		
Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture	400,00dh / nuitée		
Ou choisir un remboursement maximum contre présentation de facture	Jusqu'à 1200,00dh / nuitée contre facture d'hôtel maximum 4 étoiles		
			TOTAL HT
			TVA EN %
			TOTAL TTC
Montant en toutes lettres :			
.....			
....			

- Merci de noter que le taux de vos honoraires devrait être validé par notre bureau GIZ selon le taux maximum autorisé par la grille GIZ pour les honoraires journaliers.
- Pour le remboursement de vos frais de transport le cas où vous choisissez de facturer vos indemnités kilométriques à 2.00dh /km parcouru, vous devez obligatoirement détailler sur votre offre les destinations et trajets (aller-retour) avec le nombre de kilométrage prévue pour chaque trajet.

Les taux de perdiem acceptables par la GIZ lors des déplacements dans le cadre de mission GIZ et qu'il faut inclure dans l'offre financière sont comme suit :

- 117,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour le jour de mission avec un aller-retour le même jour qui nécessite un déplacement au-delà du périmètre de 80 km du lieu de résidence.
- 234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
- 351,00 dh Perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
- pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif , soit choisir le taux de 1200,00dh max avec présentation de la facture d'hôtel.
- Pour les frais de transport, c'est 2dh / km parcouru sur présentation de feuille de route (Carnet de bord + tickets d'autoroute) ou contre présentation de justificatif (ticket de train, Autocar, Tram & bon de Taxi avec cachet).

Pour la taxe sur la valeur ajoutée TVA, merci de noter que :

- L'ensemble de nos paiements se font sur la base du montant HT, sachant que le bureau de la GIZ dispose d'un délai de 4 semaines à partir de la date de dépôt du dossier de facturation complet pour lancer le traitement du paiement.
- Concernant le remboursement du montant de la TVA de la facture, merci de préparer votre facture pro-forma en trois exemplaires avec les lignes explicites des montant Total HT + montant de la TVA + montant Total TTC.
- Ayant la facture pro-forma, nous procédons à la demande d'exonération de la TVA auprès de notre partenaire, traitement qui nécessite en minimum un délai de traitement de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande d'exonération.

Dès réception de l'attestation d'exonération de la TVA de la Direction des Impôts, la GIZ s'engage à remettre cette dernière au prestataire dans les plus brefs délais.